



# 3 RAISONS DE VOTER CGT

## CHAQUE VOIX COMPTE TRIPLE !

Même s'il n'existe toujours pas d'instance représentative du personnel dans les entreprises de moins de 11 salarié-es, lorsque nous votons à ces élections professionnelles, chaque voix CGT compte aussi :

- 1 Au niveau régional et pour les prud'hommes ;
- 2 Au niveau de la branche professionnelle et de votre convention collective ;
- 3 Au niveau interprofessionnel et national.

## 1 Pour se défendre avec un syndicat reconnu

**Pour l'efficacité.** Première organisation représentative dans les très petites entreprises (ou TPE, moins de 11 salarié-es), la CGT est aussi présente dans toutes les branches professionnelles et sur tout le territoire.

**Pour la proximité.** Les conseiller-es des salarié-es CGT sont disponibles via des permanences pour vous accompagner selon votre métier et votre situation. Voir la liste de nos unions locales sur [cgt.fr](http://cgt.fr), rubrique « La CGT près de chez vous ».

**Pour la visibilité.** Dans les batailles contre le report de l'âge de départ à la retraite, la CGT a toujours fait preuve de sa détermination à n'accepter aucun recul de nos droits. Dans le même temps, la CGT signe souvent des accords, à la seule condition qu'ils permettent de faire progresser la situation des salarié-es.

## 2 Pour mieux vivre de son travail

**Pour que tous les salaires soient indexés sur l'inflation**, comme l'est le Smic. Nous pensons aussi qu'il faut augmenter le salaire minimum et reconnaître toutes les qualifications, car ce sont notre travail et notre savoir-faire qui font tourner les entreprises et l'économie.

**Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, aussi bien pour les salaires, les déroulés de carrière ou les temps partiels contraints.

**Pour les mêmes droits dans les petites que dans les grandes entreprises**, que ce soit en matière de formation, d'accès à des activités sociales et culturelles, ou de départs anticipés à la retraite – notamment pour les métiers pénibles.

## 3 Pour travailler mieux, moins et autrement

**Pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle**, ce qui passe forcément par une autre organisation du travail sans management autoritaire, par une réduction du temps de travail, des services publics de qualité (transports, petite enfance, aide à la personne), et un retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

**Pour que la démocratie ne s'arrête pas aux portes des entreprises.** Si nous sommes organisé-es avec la CGT, c'est parce qu'il faut se rassembler pour peser sur les choix qui nous concernent – à commencer par nos droits et nos conditions de travail.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les professions techniques et intermédiaires et l'encadrement sont aussi organisés dans la CGT pour que les problématiques et besoins spécifiques de ces catégories soient entendus. L'Union Générale des Ingénieur-es, Cadres et Technicien-nés ([ucigtgct.fr](http://ucigtgct.fr)) revendique entre autres le droit au télétravail de manière encadrée, le droit à la déconnexion, le droit de refus et d'alternative dans les prises de décision, le respect du temps de travail et des qualifications.

VOIR [CGT-TPE.FR](http://CGT-TPE.FR)

Petite ou grande entreprise,  
vous avez des droits !

Inscrivez-vous ici

pour télécharger anonymement  
et gratuitement des fiches pratiques  
de vos droits.



la  
cgt

SALARIÉES  
DES TPE



25 novembre au 9 décembre 2024



DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ·ES :

ON VOTE DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024